REGLEMENT PARTICULIER 2025 / 2026

DFU11-7 (Féminin - U11)

Poussines

ART.1





Le Comité Départemental " **DISTRICT TERRIEN** " organise pour la saison 2025 / 2026, un championnat « DFU11-7 (Féminin - U11) » appelé :

DFU11-7 en 3 niveaux TD4, TD5, TD6

Les clubs doivent être en règle avec l'article 1 des règlements départementaux, régulièrementqualifiés pour la saison en cours et avoir vu leur candidature retenue par la Commission Sportive du **DISTRICT TERRIEN.**

Les matchs se joueront en 4 x 6 minutes.

Pas de prolongation en cas de résultat nul (sauf rencontre à élimination directe)

Intervalles: 1 min entre le 1^{er} et 2^{ème} QT et entre le 3^{ème} et 4^{ème} QT Mi-temps de 5 min entre le 2^{ème} et 3^{ème} QT.

ART. 2

L'horaire officiel des rencontres est fixé au SAMEDI 15H30 sauf horaire indiqué.

ART. 3

1ère PHASE

La 1ère phase du championnat se déroule en match aller-retour du 08 novembre 2025 au 14 décembre 2025 avec :

DFU11-7-P2 TD4: 2 poules de 4 équipes

- a) 1 équipe qui descend du brassage départemental.
- b) Les équipes classées 2ème et 3ème du brassage **DFU11-7 TD4** des poules A et B.
- c) Les équipes classées 1ère du brassage **DFU11-7 TD5** des poules A, B et C.

DFU11-7-P2 TD5: 5 poules de 4 équipes

- a) Les 2 équipes qui descendent des poules A et B du brassage DFU11-7 TD4.
- b) Les 11 équipes restantes des poules A, B et C du brassage **DFU11-7 TD5**.
- c) Les équipes classées 1^{er} et les 2 meilleurs 2^{ème} (au quotient FIBA) des poules de brassage **DFU11-7 TD6**.

DFU11-7-P2 TD6: 6 poules de 4 équipes

- a) Les équipes classées 6^{ème} des poules A et B ainsi que le 5^{ème} de la poule C du brassage **DFU11-7 TD5.**
- b) Les 18 équipes restantes des poules A à E du brassage **DFU11-7 TD6**.

2^{ème} PHASE

Les équipes classées 1^{ère} du championnat DFU11-7-2 TD4 des poules A et B accèdent au championnat départemental.

La 2^{ème} phase du championnat se déroule en match aller-retour du 10 janvier 2026 au 5 avril 2026 avec :

DFU11-7-P3 TD4 : 2 poules de 6 équipes

- a) Les équipes classées 2ème et 3ème des poules A et B du championnat **DFU11-7-P2 TD4**.
- b) Les équipes classées 1^{ère} et les 3 meilleurs 2^{ème} (au quotient FIBA) des poules A à E du championnat **DFU11-7-P2 TD5.**
- c) Les éventuelles descentes du département.

DFU11-7-P3 TD5 : 3 poules de 6 équipes

- a) Les équipes classées 4ème des poules A et B de **DFU11-7-P2 TD4**.
- b) Les équipes classées 2ème non concernées pour la montée et les 3ème des poules A à E de **DFU11-7-P2 TD5**.
- c) Les équipes classées 1^{ère} et les 3 meilleurs 2^{ème} (au quotient FIBA) des poules A à F du championnat **DFU11-7-P2 TD6.**

DFU11-7-P3 TD6: 3 poules de 6 équipes

- a) Les équipes classées 4ème des poules A à E de **DFU11-7-P2 TD5**.
- b) Les 13 équipes restantes du championnat **DFU11-7-P2 TD6.**

ATTENTION : il est prévu 3 descentes du département, ce règlement sera ajusté en fonction des équipes du Terrien que l'on récupèrera ou pas. Cela signifierait que les 2^{ème} concernés par la montée ne monteraient peut-être pas.

ART. 5

En cas de journée remise pour cause d'intempéries, la date de rattrapage est fixée au : **14/15 février 2026**

ART. 6

PHASE FINALE

Les phases finales auront lieu comme suit :

DFU11-7-P4 TD4

Les équipes classées 1^{ère} et 2^{ème} des poules A et B du championnat **DFU11-7-P3 TD4** participeront à des rencontres pour le **TITRE TD4 POUSSINES** comme suit :

½ finales Aller 2^{ème} B contre 1^{er} A 2^{ème} A contre 1^{er} B Retour 1^{er} A contre 2^{ème} B 1^{er} B contre 2^{ème} A

DFU11-7-P4 TD5 et DFU11-7-P4 TD6

TD5:

Les équipes classées 1ère et 2ème ainsi que les 2 meilleurs 3ème (au quotient FIBA) des poules A, B et C du championnat **DFU11-7-P3 TD5** participeront à des rencontres pour le **TITRE TD5 POUSSINES** comme suit :

Les 1^{er} sont classés de 1 à 3 suivant "le quotient FIBA (soit le nombre de points marqués divisé par le nombre de points encaissés)".

Les 2^{ème} sont classés de 4 à 6 suivant "le quotient FIBA (soit le nombre de points marqués divisé par le nombre de points encaissés)".

Les 2 meilleurs 3^{ème} sont classés de 7 et 8 suivant "le quotient FIBA (soit le nombre de points marqués divisé par le nombre de points encaissés)".

TD6

Les équipes classées 1ère et 2ème ainsi que les 2 meilleurs 3ème (au quotient FIBA) des poules A, B et C du championnat **DFU11-7-P3 TD6** participeront à des rencontres pour le **TITRE TD6 POUSSINES** comme suit :

Les 1^{er} sont classés de 1 à 3 suivant "le quotient FIBA (soit le nombre de points marqués divisé par le nombre de points encaissés)".

Les 2^{ème} sont classés de 4 à 6 suivant "le quotient FIBA (soit le nombre de points marqués divisé par le nombre de points encaissés)".

Les 2 meilleurs 3^{ème} sont classés de 7 et 8 suivant "le quotient FIBA (soit le nombre de points marqués divisé par le nombre de points encaissés)".

1/4 finales secs* A) 1 contre 8 B) 2 contre 7 C) 3 contre 6 D) 4 contre 5

*les équipes les mieux classées au quotient FIBA auront l'avantage du terrain

½ finales aller ** Vainqueur D – Vainqueur A

Vainqueur C - Vainqueur B

½ finales retour** Vainqueur A – Vainqueur D

Vainqueur B - Vainqueur C

Les ¼ finales secs auront lieu les 02 et 03 mai 2026

Les ½ finales aller auront lieu les 09 mai et 10 mai 2026

Les $\frac{1}{2}$ finales retour auront lieu les 23 et 24 mai 2026

Les équipes classées de la 3^{ème} à la 6^{ème} place et les 2^{ème} non qualifiés pour les phases finales disputeront des matchs de classement (sur engagement) les week-ends du 02/03 mai 2026, 09/10 mai 2026 et 23/24 mai 2026.

ART.7

CONDITIONS DE QUALIFICATIONS

Pour les rencontres en aller-retour :

Une équipe est vainqueure d'une ½ finale ou d'un match de barrage lorsqu'elle obtient le meilleur score total sur l'ensemble des deux rencontres, aller et retour. Il ne peut donc pas y avoir de prolongations lors du match aller mais il peut y en avoir sur le match retour, même si le score n'est pas nul à la fin de celui-ci.

Exemple 1 : Match aller, Equipe A – Equipe B => 70 - 70 => pas de prolongations.

Match retour, Equipe B – Equipe A => 75 – 72 => Equipe B qualifiée.

Exemple 2: Match aller, Equipe A - Equipe B = 72 - 74

Match retour, Equipe B – Equipe A => 85 - 87 => Prolongation

Fin de prolongation : 92 – 92 => Equipe B qualifiée.

Pour les rencontres sèches :

Une équipe est vainqueure d'un $\frac{1}{4}$ de finale, d'une $\frac{1}{2}$ finale ou d'une finale lorsqu'elle remporte son match sec. En cas de match nul à la fin du temps règlementaire il y aura une ou plusieurs prolongations.

^{**} les équipes les mieux classées au quotient FIBA se déplaceront à l'aller et recevront au retour.

FINALE TITRE

La FINALE aura lieu le 20 ou 21 juin 2026 (aucune dérogation possible)

Le vainqueur DFU11 TD4 recevra lors de la finale le trophée MICHEL LEBEAU.

Le vainqueur DFU11 TD5 recevra lors de la finale le trophée **ANNIE PERRAULT.**

Le vainqueur DFU11 TD6 recevra lors de la finale le trophée **MAURICE DEMEULEMESTER.**

ART. 9

PARTICIPATION AUX PHASES FINALES

- a) Une joueuse non brûlée, licenciée et qualifiée avant le début de la 2eme phase du championnat, qui aura participé à au moins UNE rencontre en championnat d'un NIVEAU ET/OU CATEGORIE SUPERIEUR ne peut jouer dans la phase finale que si elle a disputé « environ les 2/3 des rencontres »* sur la 2e phase du championnat.
- b) Une joueuse non brûlée, licenciée et qualifiée au cours de la 2^{ème} phase du championnat, qui aura participé à au moins UNE rencontre en championnat de NIVEAU ET/OU CATEGORIE SUPERIEUR ne peut jouer dans la phase finale que si elle a disputé « environ les 2/3 des rencontres »* à partir de sa date de qualification.
- * « environ les 2/3 des rencontres » :

Pour une saison avec 10 rencontres jouées, cela équivaut à 6 rencontres jouées. Pour une saison avec 8 rencontres jouées, cela équivaut à 5 rencontres jouées.

Pour le point b), la Commission Sportive District Terrien calculera, selon la date de qualification, le nombre de rencontres qu'une joueuse qualifiée au cours de la 2^e phase doit avoir jouée pour participer aux phases finales.

Les règles a) et b) s'appliquent également aux poussines surclassées et aux mini-poussines surclassées. Exemple :

- une poussine surclassée qui aurait joué au moins une rencontre en U13, ne pourrait participer aux phases finales DFU11-7 que si elle a joué environ 2/3 des rencontres.

Le nombre de participations peut être connu dans l'édition FBI, module Edition, gestion des éditions, choisir module : compétitions et édition : liste brûlage. Une colonne « nombre participation » est présente. En cas de doute n'hésitez pas à contacter la Commission Sportive District Terrien.